



Attaque de la voie technologique, ne pas laisser faire !

La CGT FERC Sup, réunie en Conseil national le 7 juin 2019, a pris connaissance de la prise de position de l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT) sur le projet de Réforme « DUT 180 » avec intégration du DUT 180 dans un projet de nouvel arrêté Licence.

F. Vidal, le 27 mai a porté la proposition d'un nouvel arrêté de Licence professionnelle en 60, 120, 180 ects.

Notre conseil national partage les inquiétudes exprimées par l'assemblée des directeurs d'IUT : cette réforme pose en effet des « questions fondamentales », à savoir celles de « la lisibilité de l'offre de formation des IUT », et de « la place de la voie technologique dans le 1^{er} cycle universitaire ».

L'ADIUT a participé au processus d'élaboration de cette réforme...et s'aperçoit finalement de l'aspect destructeur de ce qui est prévu. Pourtant, plusieurs organisations syndicales avaient alerté sur les risques de ce DUT 180.

La CGT FERC SUP réaffirme son opposition à ce projet ministériel conduit au pas de charge sans véritable consultation des personnels.

Un DUT 180 en 3 ans ne peut exister sans le maintien des DUT en 2 ans qui sont reconnus au niveau 3 dans les conventions collectives et les concours de la Fonction publique.

Elle refuse la casse du cadrage national des formations, de ses contenus, programmes et diplômes.

Quel impact sur l'ensemble des licences professionnelles ?

Notre organisation appelle donc l'ensemble des personnels à rester vigilants face à cette réforme. Elle appelle ses mandaté.es CHSCT d'établissements et ministériel afin qu'ils/elles s'emparent de la question, puisque ce projet impactera nécessairement les conditions de travail des agents.

La CGT invite les autres organisations syndicales à se réunir rapidement pour envisager les formes que pourrait prendre la mobilisation.

Paris, le 7 juin 2019